

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Numéro de produit: 2412C

Usage du produit : Nettoyant pour admission de l'injecteur de carburant.

Fabricant/fournisseur : The Penray Companies, Inc.
440 Denniston Ct.
Wheeling, IL 60090

Numéro de téléphone : 847-459-5000

Numéro de téléphone d'urgence : Effets indésirables: 1-800-752-7869
CHEMTREC 1-800-424-9300
CHEMTREC International 703-527-3887 (appel à frais virés)
CANUTEC (Canada seulement) 613-996-666, ou *666 sur un téléphone cellulaire

Date de la préparation : Mai 28, 2014

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES RISQUES

DANGER

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. NOCIF PAR INHALATION. IRRITANT POUR LES YEUX. IRRITANT POUR LA PEAU. CONTENU SOUS PRESSION. CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ. NOCIF: PEUT PROVOQUER UNE ATTEINTE DES POUMONS EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER LA TÉRATOGENICITÉ ET L'EMBRYOTOXICITÉ. PEUT CAUSER LE CANCER.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Irritant pour les yeux.

Peau : Irritant pour la peau.

Ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Nocif par inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

Effets chroniques : Contient des ingrédients qui sont connus pour être, ou qui sont suspectés d'être, cancérigènes, tératogènes et/ou embryotoxiques.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer de la somnolence, des vertiges, et une dépression du system nerveux central.

Conditions médicales aggravées en cas d'exposition : Asthme. Allergies.

Organes cibles : La peau, les yeux, l'appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Acétone	67-64-1	40 - 70
Propane	74-98-6	7 - 13
Toluène	108-88-3	7 - 13
Butane	106-97-8	7 - 13
Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	111-76-2	7 - 13
Xylène	1330-20-7	3 - 7
Éthylbenzène	100-41-4	1 - 5

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Contact avec la peau :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. En case de malaise, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Inflammable d'après les critères du SIMDUT.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Les contenants pourraient exploser s'ils sont chauffés. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Les vapeurs peuvent être plus lourds que l'air et peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éliminer toute source d'ignition. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.

Précautions environnementales : De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, les égouts, les fossés et les cours d'eau. Pour empêcher une contamination de l'environnement, réduire au minimum la consommation d'eau.

Méthodes de contention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/brume/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver sous clé et hors de la portée des enfants. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil et les autres sources de chaleur.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition ACGIH-TLV
Acétone	500 ppm
Propane	1000 ppm
Toluène	20 ppm
Butane	Pas disponible.
Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	20 ppm
Xylène	100 ppm
Éthylbenzène	20 ppm

Mesures d'ingénierie : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Considérations sur l'hygiène générale : À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Transparente.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Solvant.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Gaz/Liquide Pressurisé.
pH:	Pas disponible.
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	Pas disponible.
Point d'éclair :	Pas disponible.
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Poids spécifique :	0.872 - 0.877
Solubilité dans l'eau :	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. % :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'entreposage. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Conserver dans un endroit frais.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles. Sources d'ignition.

Matériaux incompatibles : Acides. Clore. Bases. Oxydants.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Acétone	5800 mg/kg, rat	50100 mg/m ³ 8hr, rat
Propane	Pas disponible.	658 mg/L 4hr, rat
Toluène	> 5000 mg/kg, rat	28.1 mg/L 4hr, rat
Butane	Pas disponible.	658 g/m ³ 4hr, rat
Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	470 mg/kg, rat	450 ppm 4hr, rat 5000 ppm 4hr, rat;
Xylène	4300 mg/kg, rat	47635 mg/L 4hr, rat
Éthylbenzène	3500 mg/kg, rat	17.2 mg/L 4hr, rat

Yeux : Irritant pour les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes.

Peau : Irritant pour la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau.

Ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Nocif par inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer de la somnolence, des vertiges, et une dépression du system nerveux central.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Cancérogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Ingrédient	Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *
Acétone	G-A4
Propane	Non listé.
Toluène	G-A4, I-3
Butane	Non listé.
Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	G-A3, I-3
Xylène	G-A4, I-3
Éthylbenzène	G-A3, I-2B

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets développementaux :

Tératogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Embryotoxicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation de la peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Les conteneurs vides peuvent contenir des vapeurs résiduelles inflammables.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du TMD

UN1950 Aérosols, inflammables, Classe 2.1

Quantité limitée (\leq 1L)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales

Canada : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Inventaires du monde

Ingrédient

	Canada LIS/LES
Acétone	LIS
Propane	LIS
Toluène	LIS
Butane	LIS
Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	LIS
Xylène	LIS
Éthylbenzène	LIS

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 2* Inflammabilité - 4 Risque Physique - 0 EPP - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 2 Inflammabilité - 4 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

- Catégorie A - Gaz comprimés
- Catégorie B5 - Aérosol inflammable
- Catégorie D2A - Cancérogénicité
- Catégorie D2A - Tératogénicité et embryotoxicité
- Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY F.I. AIR INTAKE CLEANER

Symboles de SIMDUT :



AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

ACGIH (G) Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

- A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.
- A2 - Prémsumé carcinogène à l'homme.
- A3 - Carcinogène animal.
- A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.
- A5 - Non prémsumé carcinogène à l'homme.

IARC (I) Centre International de Recherche sur le Cancer.

- 1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.
- 2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
- 2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
- 3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
- 4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

NTP (N) Programme national de toxicologie.

- 1 - Connu être carcinogène.
- 2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel s'il est employé en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Mai 28, 2017

Numéro de version : 1.0

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Téléphone: (519) 488-5126
www.nexreg.com